



Parlement francophone bruxellois

RECU LE 16 JUIN 2023

035541



## Interpellation

**Question orale de Mme Joëlle MAISON, Députée bruxelloise DéFI, à Mr Rudi VERVOORT, Ministre en charge de l'Enseignement, des Crèches, de la Culture, de la Politique d'aide aux personnes handicapées, du Tourisme et du Transport scolaire.**

**Concerne** : Manque de transparence dans la transmission d'informations essentielles aux personnes porteuses de handicap et à leurs proches

Monsieur le Ministre,

Ce lundi 5 juin, dans le cadre d'une commission commune Santé-Enseignement du parlement francophone bruxellois, nous a été présentée, en votre présence, une étude en tryptique relative au cadastre de l'offre de services et de besoins en matière du handicap en Région Bruxelles-Capitale. L'ensemble a permis de mettre en lumière des choses dont nous avons connaissance mais, entre autres éléments saillants, de délivrer un constat pour le moins inquiétant quant au manque de transparence qu'entreprendrait la COCOF avec ses usagers.

En effet, les usagers ou leurs proches éprouvent manifestement de grandes difficultés à accéder facilement aux informations qui les concernent et il est préoccupant de constater que bon nombre de personnes dépendantes de ces informations essentielles ne s'y retrouvent pas dans leurs recherches voire même, les informations qui leur sont transmises. Dans un contexte où l'accessibilité joue un rôle crucial pour garantir l'égalité des chances et une prise en charge adéquate des personnes en situation de handicap, remédier à ce problème nous apparaît plus qu'urgent.

Il est primordial de veiller à ce que les usagers bénéficient d'un accès facile aux informations pertinentes concernant les services, les ressources et, pour éviter leur non-recours, les droits dont ils bénéficient. Une transparence et une fluidité accrues dans l'accessibilité et la transmission de ces informations contribueraient à renforcer leur autonomie et à faciliter leur participation active dans la société.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes :

- Aviez-vous connaissance de ces difficultés ? Y a-t-il des méthodes en place visant à questionner la satisfaction des usagers ? Dans l'affirmative, quelles sont-elles ?
- Vos services se sont-ils penchés sur des outils destinés à améliorer la transparence et l'accessibilité des informations délivrées par la COCOF aux personnes en situation de handicap et à leurs familles ?
- Une étude concernant le non-recours à ces droits est-elle mise en œuvre ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Joëlle  
Le 13 juin 2023

Maison